

■ **FONDATION CAISSE DE PREVOYANCE DES INTERPRETES DE CONFERENCE**, à Genève, rue du Stand 51, CH-660-1910005-7. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 11.06.2005. But: prémunir les bénéficiaires actifs et leurs ayants-droit contre les conséquences économiques de la vieillesse et du décès. Administration: conseil de fondation. Signature collective à deux de Schneider Jacques-André, de Brügg, à Thônex, président, André Daniel, de Belgique, à Ixelles, B, vice-président, Perrot Agnès, de Riehen, à Pully, secrétaire, Arbaji-Sfeir Anne-Marie, de France, à Courbevoie, F, et Baz-Lindahl Dominique, de et à Genève, tous membres du conseil de fondation. Signature collective à deux de Vicario Jacqueline, de Genève, à Vernier, directrice.
Journal no 11088 du 13.09.2005
(03027060 / CH-660.1.910.005-7)